Christian LECLAIRE

6 Route des Bois

58400 VARENNES LES NARCY

Tél : 06 83 20 00 87

Mail : [president@arc-charitois.fr](mailto:president@arc-charitois.fr)

Site du club : [www.arc-charitois.fr](http://www.arc-charitois.fr)

**INVITATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Chers adhérentes, chers adhérents**

J’ai le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 10 janvier 2020 à 18h30 salle de réunion du Gymnase Georges PICQ.

**Ordre du jour :**

* Accueil et approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale,
* Mot du Président,
* Bilan moral,
* Bilan financier,
* Bilan sportif,
* Bilan Commission animation,

**Assemblée Générale Elective**

* Election du Conseil d’Administration,
* Prix des licences 2021
* Budget prévisionnel,
* Objectifs de la saison 2020,
* Questions diverses.

Conformément à l’article 5 des statuts de notre association et de l’article 17 du Règlement Intérieur, un quorum du quart des adhérents à jour de leur cotisation doit être atteint pour que l’Assemblée délibère véritablement.

Pour être éligible ou reconduit dans sa fonction au sein du Conseil d’Administration l’Archer doit être à jour de sa cotisation.

Je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l’article 7 de nos statuts. Ainsi si vous n’êtes pas en mesure de pouvoir assister à l’Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez vous faire représenter par l’adhérent de votre choix. Seuls les licenciés âgés de plus de 16 ans peuvent voter, et les membres du Conseil d’Administration posséder leur licence le jour de l’Assemblée.

Je souhaite vivement votre participation, un pot de l’amitié clôturera la soirée.

Je vous prie d’agréer, Mesdames et Messieurs les adhérents, l’expression de ma considération distinguée.

**Original signé**

Le Président La Secrétaire

Christian LECLAIRE Catherine GAUTHIER